



## MISE À JOUR INFORMATIONNELLE 8 janvier 2021

Tel qu'annoncé par le gouvernement, notre région passe en zone rouge à compter du 9 janvier. Voici les changements pour le milieu scolaire.

### Précolaire et primaire

**Les élèves retourneront en classe le 11 janvier** et les mesures suivantes devront être respectées :

- Un seul groupe-classe stable.
- Distance de 2 mètres entre les élèves de groupes-classe stables différents.
- Port d'un couvre visage dans les corridors et aires communes pour les élèves de la 1<sup>re</sup> à la 4<sup>e</sup> année et en tout temps pour les élèves de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année. Le port du couvre-visage ne vise pas les élèves du préscolaire (4 et 5 ans).
- Les activités parascolaires et les sorties scolaires sont suspendues.

### Secondaire

Selon le calendrier scolaire, les élèves du secondaire recevront des services éducatifs à distance jusqu'au 14 janvier. **Ils retourneront en classe à partir du 18 janvier ou du 19 janvier pour le secteur Sept-Îles.** Les mesures suivantes s'appliqueront :

- Port du couvre-visage par tous les élèves en tout temps sur le terrain de l'école.
- Port d'un masque de procédure par tous les élèves en tout temps dans l'école.
- Deux masques de procédure seront distribués quotidiennement aux élèves.
- Les activités parascolaires et les sorties scolaires sont suspendues.

**Présence en classe un jour sur deux pour les élèves de 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> secondaire.** L'établissement vous transmettra l'horaire. Sauf pour les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage qui fréquentent une classe spéciale ou le Parcours de formation axée sur l'emploi.

### Transport scolaire

**Pour tous les ordres d'enseignement, le service du transport scolaire est maintenu. Toutefois, la capacité des véhicules est réduite. Nous faisons donc appel à la collaboration des parents afin que ce service soit utilisé en dernier recours.**

**Tous les élèves devront porter le couvre-visage, à l'exception des élèves du préscolaire et de ceux ayant une exemption.**

### Éducation des adultes et formation professionnelle

**Retour en classe à partir du 18 janvier 2021** dans le respect des consignes suivantes :

- Port du couvre-visage par tous les élèves en tout temps sur le terrain de l'école.
- Port d'un masque de procédure par tous les élèves en tout temps dans l'école.
- Distanciation physique de 2 mètres en tout temps entre les élèves, sauf dans les ateliers où le travail d'équipe est parfois obligatoire (ÉPI obligatoires).
- Deux masques de procédure seront distribués quotidiennement aux élèves.

### Centre administratif

Conformément aux directives, le télétravail sera privilégié. L'accès au bâtiment sera limité.

Si vous avez besoin de rejoindre un membre du personnel, il est nécessaire d'utiliser les voies électronique et téléphonique.

Il est possible de nous contacter au  
**(418) 968-9901.**

Merci de contribuer à la limitation de la propagation du virus en respectant les consignes gouvernementales.



- **Les élèves et membres du personnel qui présentent des symptômes doivent demeurer à la maison et se faire dépister sans délais.**
- **Les élèves et membres du personnel qui reviennent de voyage ou d'autres régions de la province doivent respecter l'isolement prescrit par la Santé publique.**